

RAPPORT GENERAL.

Du 11 au 15 Décembre 1989 s'est tenu à Libreville au Gabon le Premier Séminaire International des Archéologues du monde Bantu sous l'égide du CICIBA, du PNUD et de l'UNESCO.

Etaient représentés à ce séminaire les Etats-Membres suivants: Angola, Congo, Gabon, Zaïre, Zambie.

Par ailleurs, participaient à ce séminaire des représentants du Cameroun (état observateur au CICIBA), de la Belgique et du Royaume-Uni.

Après les allocutions du Directeur Général du CICIBA, du Représentant Résident du PNUD et de l'UNESCO au Gabon et le discours inaugural du Haut-Commissaire Représentant le Ministre d'Etat, Chargé de la Culture, des Arts, de l'Education Populaire et de la Francophonie, le bureau du séminaire a été composé comme suit: Président, L.Digombe (Gabon) - Premier Vice-Président, F.Musonda (Zambie) - Deuxième Vice-Président, Muya wa Bitanko (Zaïre) - Rapporteur, A.Manima Moubouha (Congo).

Les travaux ont débuté par la présentation des cinq thèmes retenus concernant essentiellement:

1. Bilan de l'archéologie dans les Etats-Membres du CICIBA d'après les recherches de terrain.
2. Bilan de l'archéologie dans les Etats-Membres sur les plans administratif, financier, institutionnel et législatif.
3. Le CICIBA et le réseau des archéologues.
4. Orientations pour une nouvelle politique archéologique, un cas exemplaire: Mbanza Kongo.
5. L'association des archéologues du monde bantu.

Session n°1

1. BILAN DE L'ARCHEOLOGIE DANS LES ETATS-MEMBRES DU CICIBA D'APRES LES RECHERCHES DE TERRAIN.

Durant ces dernières années, l'archéologie dans les Etats-Membres du CICIBA a accompli d'appréciables efforts. Mais ceux-ci sont inégalement répartis dans ces états, l'une des principales raisons étant l'absence de structures fiables et de logistique adéquate qui perturbe gravement les recherches.

Néanmoins, la persévérance des équipes archéologiques a permis d'obtenir d'importants résultats tant par leur quantité que par leur qualité scientifique, par exemple au Cameroun, au Congo et au Gabon.

Angola: Concernant l'Angola, des communications illustrées de diapositives sur l'art rupestre, les structures funéraires et la ville archéologique de Mbanza Kongo ont été présentées.

Les participants au séminaire ont pu ainsi se rendre compte de la richesse et de la grande variété des sites de ce pays.

Congo: C'est en 1975 que s'amorcèrent au Congo des recherches méthodiques et continues dans le domaine de l'archéologie préhistorique. Elles portèrent d'abord sur la ville de Brazzaville et sur la moyenne vallée du Niari.

En 1980, en même temps que s'étendaient les recherches préhistoriques dans le reste du pays, une nouvelle perspective fut ouverte avec l'archéologie des sites de métallurgie. Les régions minières de Mayoko-Zanaga, et de Mindouli- Boko Songho furent prospectées en premier. La reconnaissance se développa ensuite jusque dans les zones de Ouessou-Souanké, Sangha-Ngoko, la Likouala et le Bas-Kouilou.

Les résultats provisoires de ces recherches permettent d'esquisser l'évolution des industries lithiques et de l'environnement de l'homme préhistorique.

La découverte de poteries et d'outils en pierre polie en fouille sur le littoral et aussi la découverte d'outils en pierre polie dans le sud du pays permettent actuellement de suggérer un Néolithique qui a précédé l'Age du Fer attesté dans de nombreux sites.

Gabon: Le Gabon est le pays où d'importants progrès en archéologie ont été réalisés.

Trois équipes y travaillent: celle du Laboratoire d'Archéologie de l'Université Omar Bongo dirigée par L.Digombe dont le programme a débuté en 1981-1982, celle du Département

d'Archéologie du CICIBA installé depuis 1985 et celle du projet de recherches sur le paléoenvironnement du Gabon, dénommé "Paléogab", lancé en 1982 et qui est organiquement rattaché à l'Ecole Normale Supérieure.

Les grands axes de recherches de toutes ces équipes visent à une meilleure connaissance des industries pré-et protohistoriques (recherches de l'Université O.Bongo), à un meilleur entendement des inter-relations homme/milieu ("Paléogab") et à une approche paléo-anthropologique des industries anciennes dans leur contexte naturel ainsi qu'au problème de l'expansion des locuteurs bantou (CICIBA).

Toutes les provinces du Gabon ont déjà connu à un moment ou à un autre, par l'une ou l'autre équipe, des travaux archéologiques.

Grâce aux nombreux résultats obtenus, on peut aujourd'hui affirmer une occupation de l'espace gabonais par l'homme depuis au moins 40.000 ans. Un Néolithique et un Age du Fer sont largement attestés. La moyenne vallée de l'Ogooué se particularise par la découverte de nombreuses gravures rupestres, certaines pourraient être datées de l'Age du Fer Ancien.

Cameroun: En 1979, lors de la première réunion des archéologues du Cameroun, il avait été constaté que toutes les parties du pays n'avaient pas encore été couvertes par de véritables recherches archéologiques. La réunion recommanda l'orientation des recherches dans le sud.

Dans cette perspective des fouilles furent organisées à Obobogo, Ndindan, Nkométou, Pan-Pan et à Oliga dans Yaoundé et dans la région de Yaoundé.

Les résultats de ces fouilles ont permis de faire ressortir deux stades de civilisation: un stade néolithique à Obobogo, Ndindan et un stade de l'Age du Fer Ancien à Ndindan, Pan-Pan et Oliga.

Conclusion.

Malgré l'insuffisance du personnel qualifié et des conditions matérielles, on peut parler d'un véritable progrès des recherches archéologiques dans certains Etats-Membres du CICIBA et au Cameroun.

Les résultats sont incontestablement positifs et très encourageants.

Néanmoins, une harmonisation des termes et des méthodes d'approche ainsi qu'une collaboration plus étroite doivent être

envisagées dans les meilleurs délais, pour parfaire l'efficacité et la qualité du travail.

SESSION N°2

Pour des raisons d'économie de temps et parce que les thèmes étaient raisonnablement proches, l'assemblée a décidé d'examiner au cours de la même session les points 2: *Bilan de l'archéologie dans les Etats-Membres du CICIBA sur les plans administratif, financier, institutionnel et législatif* et 3: *Le CICIBA et le réseau des archéologues*.

Un document descriptif articulé sur quatre points - à savoir unités de recherches/compétences, équipements, budgets d'activités, documentation - a permis un large débat (cfr. Clist et Lanfranchi dans ce volume). Il en ressort les points suivants:

1. On note l'absence d'une équipe nationale de recherches dans trois états: Guinée-Equatoriale, Rwanda, Sao Tomé et Príncipe. En revanche, l'Angola, la Centrafrique, les Comores, le Congo, le Gabon, le Zaïre et la Zambie disposent de certaines structures de recherches, tel que Département d'Histoire, Musée National d'Archéologie, Laboratoire d'Archéologie, Laboratoire d'Anthropologie et d'Histoire.

2. Les équipements et le budget d'activités de ces unités sont souvent insignifiants, le Département d'Archéologie du CICIBA paraissant à cet égard mieux nanti en ce qui concerne l'équipement de laboratoire.

3. Du point de vue des effectifs scientifiques, quatre Etats-Membres sur dix emploient au moins un archéologue. Il s'agit du Congo (1), du Gabon (3), du Zaïre (2) et de la Zambie (3). Le CICIBA quant à lui en emploie deux.

Les besoins en formation restent donc importants et ces carences doivent souvent être compensées par le recours à des missions extérieures.

4. Quatre états disposent de textes réglementant la recherche archéologique ou la protection du patrimoine: l'Angola, le Cameroun, le Zaïre et la Zambie. Dans d'autres un tel cadre de juridiction est en cours d'étude ou d'élaboration: le Congo, le Gabon.

Plusieurs souhais ont été exprimés au cours des débats, souhaits soutenus à l'unanimité:

A) AU NIVEAU DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE.

1. Que le Département d'Archéologie du CICIBA effectue des missions d'évaluation auprès des unités de recherche en archéologie des Etats-Membres afin de quantifier leurs besoins, d'étudier leurs programmes de recherches et de les harmoniser avec ceux du CICIBA dans le cadre d'un programme régional.
2. Qu'une aide sur action programmée soit consentie aux laboratoires ou unités existants pour leur développement et que le CICIBA recherche des sources de financement extérieures pour les programmes nationaux.
3. Qu'un pourcentage des budgets d'investissements pour des projets d'infrastructures routières, immobilières, ferroviaires, etc. ..., soit dégagé pour effectuer en amont de ces travaux des recherches de prospections et fouilles de sauvetage archéologiques.
4. Que le CICIBA puisse sensibiliser les décideurs et les opérateurs économiques des Etats-Membres aux problèmes de la discipline.
5. Que le CICIBA accorde l'autonomie financière à son Département d'Archéologie en distinguant dans son budget, d'une part ses crédits propres et, d'autre part, les crédits de soutien aux équipes nationales (cf. Infra Recommandation n°2)

B) AU NIVEAU DE LA CONSERVATION ET DE LA VALORISATION DU PATRIMOINE.

1. Qu'une harmonisation des textes législatifs soit faite, pour d'une part mieux couvrir la protection, la conservation et la valorisation du patrimoine national tant mobilier qu'immobilier dans les états pourvus de textes en ce sens, et d'autre part aider à la mise en place de textes similaires dans les états qui en sont encore dépourvus.

C) AU NIVEAU DE LA FORMATION DES COMPETENCES DES ETATS-MEMBRES.

1. Centre Régional de formation en Archéologie:

Le développement de la discipline archéologique, des recherches en archéologie, nécessite dans la sous-région une politique de formation d'archéologues nationaux, en indépendance vis-à-vis des historiens.

Dans cette optique, un consensus s'est fait autour du scénario suivant:

Le Séminaire souhaite que le CICIBA étudie le projet d'une structure d'enseignement de l'archéologie dans un des Etats-Membres; cette structure recevra des candidats au niveau 2 ième. cycle (=Maîtrise) avec un corps d'enseignants provenant des différents états. Le Département d'Archéologie, quant à lui, assurera, outre une participation à l'enseignement dans ce centre, les stages de terrain et les chantiers-écoles.

Il apparaît dès lors nécessaire:

*- de recommander aux différentes universités de développer un enseignement de l'archéologie au niveau du 1er.cycle.

*- d'évaluer les besoins en archéologues dans les différents Etats-Membres dans une perspective à moyen terme pour une parfaite adéquation entre formation et emploi.

*- de choisir un site favorable pour cette structure d'enseignement. Un consensus s'est dégagé à la suite d'un tour de table pour la ville de Lubumbashi (Zaire). On y trouve un grand musée d'archéologie (avec collections d'objets, bibliothèque), dans une région riche en gisements archéologiques et proche du grand musée de Livingstone (Zambie) en Zambie d'accès aisé par la route et par avion.

La position de Lubumbashi, une coopération Livingstone/Lubumbashi, doivent permettre un effet d'entraînement pour les pays voisins tels que le Zimbabwe, le Botswana, la Namibie, le Mozambique, la Tanzanie, le Malawi.

*- il a été noté que cette structure d'enseignement, où l'archéologie serait un pivot, devrait aussi regrouper un enseignement en Histoire de l'Art et en Muséologie.

2. Certificat International en Archéologie Africaine de la Communauté Européenne:

Le Séminaire souhaite aussi que l'on trouve une aide pour la participation d'étudiants africains non inscrits dans des universités de la Communauté pour leur permettre de suivre cet enseignement.

3. Manuel d'archéologie pour le 1er.Cycle:

Le Séminaire souhaite la réalisation à moyen terme d'un manuel d'archéologie à destination du 1er.Cycle qui comporterait un bilan détaillé de la méthodologie de la discipline ainsi qu'un état de la question sur les connaissances archéologiques du continent africain, zone bantu et zones non bantu incluses. Ce manuel serait appelé à être régulièrement réédité, par exemple tous les 5 ans.

4. Bourses de recherche:

Le Séminaire souhaite que des bourses soient recherchées pour permettre à des chercheurs résidant dans les Etats-Membres de séjourner dans des laboratoires étrangers dans la zone (Département d'Archéologie, par exemple) à des fins de recherches matérielles ou documentaires, au titre d'un congé sabbatique ou autre.

D) AU NIVEAU DE LA DOCUMENTATION.

1. Les participants au Séminaire ont visité la Banque de Données du CICIBA. Après avoir manifesté leur grand intérêt pour cet important outil de travail, ils ont toutefois exprimé leur inquiétude devant l'absence de règlement au regard de l'utilisation de certaines données inédites stockées dans cette Banque. Ils ont donc souhaité que le Directeur de la Banque de Données se penche urgemment et sérieusement sur ce problème de législation.

SESSION N°3.

La session n°3 s'est penchée sur le point 4, c'est-à-dire "Orientations pour une nouvelle politique archéologique, un cas exemplaire: Mbanza Kongo".

Au cours des débats visant à déterminer les recherches prioritaires sur l'aire bantou, il a été convenu de privilégier des projets régionaux. Par ailleurs, on s'est soucié d'éviter:

*- un manque de continuité dans la recherche par oubli des projets déjà initiés en faveur de nouveaux projets.

*- une dispersion dans la recherche par la multiplication inutile et onéreuse de projets.

En conséquence, un regroupement de certains thèmes, jugés "accrocheurs" pour d'éventuels bailleurs de fonds, a été opéré en les intégrant dans deux grands programmes complémentaires, eux-mêmes articulés en sous-programmes et en projets de recherches.

Programme n°1: "Etude de l'homme et de son environnement naturel en Afrique Sud-Saharienne".

Programme n°2: "Revalorisation des sites et monuments en Afrique Sud-Saharienne".

Programme n°1: "Etude de l'homme et de son environnement naturel en Afrique Sud-Saharienne".

Déjà au moment où Wilhelm Bleek publiait vers 1850 la première mention des Bantu, ces populations occupaient plus de 30% du vaste continent africain. Dès l'origine des recherches sur leur identité culturelle, le berceau probable des populations bantuphones a été situé aux confins du Nigéria et du Cameroun.

Par la suite, les travaux déjà accomplis en archéologie montrèrent l'importance des voies de migrations ou d'expansion par les voies naturelles que représentent les savanes de la côte Atlantique, les cours d'eau de la forêt équatoriale, l'interface forêt/savane septentrional et les savanes d'Afrique Orientale, voies ayant conduit ces populations à occuper très tôt l'ensemble des régions aujourd'hui habitées.

Ultérieurement, diverses structures à caractère étatique naîtront dans l'aire bantu, tels que les dits "royaumes" Kongo, Teke, Luba, etc. ...

L'étude scientifique contemporaine du passé de ces peuples ne peut se faire sans l'archéologie, discipline essentielle avec la linguistique dans l'approche dynamique de reconnaissance culturelle désormais engagée, et d'autres disciplines comme la géographie, la palynologie, la pédologie, etc. ... qui permettent la connaissance des milieux au sein desquels les peuples bantu ont évolué et prospéré.

L'état des recherches en archéologie, le découpage géopolitique et le milieu physique de l'Afrique sud-saharienne, nous amènent tout naturellement à concevoir une série de projets déjà agréés par les instances supérieures du CICIBA. Ces projets permettraient de déboucher sur une vision plus claire de l'origine, de l'expansion, du devenir et l'apport traditionnel des peuples anciens du sous-continent africain aux populations contemporaines.

A l'intérieur de ce programme de recherche, plusieurs Actions Thématiques ou sous-programmes ont été dégagées:

1. De l'Age de la Pierre à la sédentarisation.
2. La métallurgie, origine et diffusions.
3. Origine et développement des structures complexes.

A l'intérieur de l'Action Thématique n°3 "Origine et développement des structures complexes", le Séminaire a retenu

de porter son attention sur le projet de recherche relatif aux royaumes Kongo et Teke.

Le sous-projet d'étude du site de Mbanza Kongo a été accepté comme prioritaire.

Sous-Projet d'étude du site de Mbanza Kongo.

Les bantu, après avoir maîtrisé la métallurgie, fondèrent des royaumes et des empires au nombre desquels ceux de Kongo et Teke qui font l'objet de travaux de la part du CICIBA.

Nos connaissances actuelles sur l'aire Kongo/Teke s'appuient uniquement sur des sources orales et écrites. Sans minimiser leurs valeurs, celles-ci demandent cependant à être vérifiées ou complétées par l'apport de l'archéologie.

Pour ce faire, les participants au Séminaire émettent le vœux que d'une part le Gouvernement de la République Populaire d'Angola poursuive une action de classement du site auprès de l'UNESCO sur le plan juridique notamment, et que d'autre part une équipe préliminaire soit mise sur pied sous la direction de Mr.E.Esteves.

Le Séminaire propose le scénario suivant:

1) Parallèlement à la demande de classement du site, une première mission d'évaluation de Mbanza Kongo devra être mise en place, mission comprenant des archéologues du monde bantu auxquels on associera des historiens, des anthropologues et des linguistes. Cette mission devra être réalisée durant l'année 1990.

2) Le rapport de cette mission d'évaluation dont le financement a été demandé à l'UNESCO servira de base aux discussions à une réunion d'experts internationaux qui se tiendrait soit au siège de cet organisme, soit au siège du CICIBA, soit encore à Luanda, dans les délais les plus brefs après le dépôt du rapport.

Cette réunion devra finaliser le dossier complet, fournir un calendrier des opérations, prévoir l'exploitation des résultats tant à l'échelle nationale (Musée, tourisme, publications, ...), régionale (exposition itinérante), qu'internationale (publications scientifiques de haut niveau en plusieurs langues, ouvrages de vulgarisation, catalogues, etc. ...).

Une durée de 5 ans est prévisible pour ce programme de réalisation.

Programme n°2: "Revalorisation des sites et monuments en
Afrique Sud-Saharienne".

Une série de sites et monuments éparpillés dans la zone bantou présentent un intérêt non seulement scientifique, mais aussi touristique. Certains remontent à des temps pré-et protohistoriques, d'autres se situent à la charnière des XIX ième. et XX ième. siècles.

La plupart de ces sites sont mal connus ou plus grave, menacés de destruction. Par ailleurs, le message historique ou les valeurs artistiques que recèlent certains sites, notamment des grottes, risque de nous échapper si une intervention prompte et efficace n'est pas envisagée.

Le triple objectif consisterait à sauvegarder, revaloriser ce patrimoine culturel et à le faire connaître. D'où les actions suivantes à entreprendre:

- inventorier les sites et monuments, identifier leur potentialité culturelle.
- rendre accessibles ceux présentant un grand intérêt touristique.
- protéger les sites classés.

Cette opération comprend quatre étapes:

- récolter des renseignements dans chaque pays avec l'aide des établissements scolaires et des autorités locales.
- après l'évaluation des renseignements fournis, procéder à une exploration systématique: prospections archéologiques, récolte des traditions orales.
- cartographier et classer les sites et monuments individualisés.
- revaloriser les sites de haut intérêt touristique. Ainsi les grottes, les parcs seraient aménagés, transformés en sites touristiques mais sans les perturber.

Les sites revalorisés par la connaissance des richesses qu'ils recèlent attireront les touristes non seulement par leur aspect naturel mais aussi par leur valeur culturelle et historique. Le site étudié et classé serait comme un mini-musée.

SESSION N°4.

Cette session s'est chargée d'étudier deux textes présentés par le Département d'Archéologie du CICIBA et portant l'un sur les "Statuts de l'Association des archéologues du monde bantu", l'autre sur le "Règlement intérieur de l'Association des archéologues du monde bantu".

Au cours de ses travaux, le Séminaire a marqué son accord de principe pour la création d'une association des archéologues du monde bantu.

Il s'est penché sur les statuts et le règlement intérieur, et, en attendant leur adoption définitive à une prochaine réunion, a adopté à titre provisoire les statuts tels qu'amendés ci-dessous (p.) et a confié à un comité provisoire le soin de faire aboutir ce projet d'association et la présentation ultérieure des deux textes pour adoption définitive.

CONCLUSIONS

De l'ensemble des discussions des quatre sessions, deux préoccupations majeures se sont dégagées:

*- d'une part, il faut développer les activités de recherches régionales afin d'engager les différents chercheurs des Etats-Membres dans des projets communs.

*- d'autre part, il faut favoriser et encourager un vrai développement des unités de recherches nationales en étroite collaboration avec le Département d'Archéologie du CICIBA, développement sans lequel le dynamisme du Centre et en particulier celui du Département d'Archéologie du CICIBA, est impensable.

Au terme de ces travaux, les participants à ce séminaire sont heureux d'exprimer leurs sentiments de profonde gratitude au Gouvernement et à l'Etat Gabonais, grâce auquel ces assises ont été possibles.

Par ailleurs, il s'est dégagé un consensus autour des recommandations suivantes:

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION N°1:

Recommandation au CICIBA sur la création d'une diathèque.

Considérant le rôle essentiel de l'échange de documents de terrain entre archéologues du monde bantu, tant pour l'amélioration de la pédagogie universitaire, que pour la constitution de fonds documentaires exploitables dans les travaux de thèses;

Constatant l'absence actuelle d'une diathèque dans la zone bantu;

Le Premier Séminaire International des Archéologues du Monde Bantu, réuni à Libreville du 11 au 15 Décembre 1989, sous l'égide du CICIBA et avec le concours du PNUD et de l'UNESCO, recommande au CICIBA de mettre à la disposition du Département d'Archéologie du Centre les moyens adéquats pour la mise en place de cet instrument de travail indispensable.

Fait à Libreville, le 15 Décembre 1989.

RECOMMANDATION N°2.

Recommandation au CICIBA sur les moyens de la recherche
archéologique.

Considérant les difficultés rencontrées dans les Etats-Membres pour la mise en place progressive de structures de recherche et pour l'exécution des projets régionaux ou nationaux susceptibles de promouvoir le développement tant souhaité de l'archéologie dans le monde bantou;

Constatant l'absence d'autonomie financière du Département d'Archéologie au sein du CICIBA;

Constatant par ailleurs, l'inexistence de crédits alloués aux équipes de recherche des Etats-Membres, dont le dynamisme conditionne la productivité scientifique du CICIBA;

Le Premier Séminaire International des Archéologues du Monde Bantu, réuni à Libreville du 11 au 15 Décembre 1989, sous l'égide du CICIBA et avec le concours du PNUD et de l'UNESCO, recommande au CICIBA de doter le Département d'Archéologie du Centre de l'autonomie financière, en distinguant dans son budget, d'une part les crédits propres au Département d'Archéologie et, d'autre part, les crédits de soutien aux équipes nationales.

Fait à Libreville, le 15 Décembre 1989.

RECOMMANDATION N°3.

Recommandation à l'Etat Gabonais sur l'organisation du 10 ième.
Congrès Panafricain de Préhistoire.

Considérant le rôle prestigieux joué par le Congrès Panafricain de Préhistoire, regroupant à intervalle régulier les meilleurs spécialistes de l'archéologie africaine et initié à Nairobi en 1947 par Louis Leakey, célèbre savant qui démontra que l'Afrique est le berceau de l'humanité;

Considérant que ce forum mondialement connu ne s'est plus réuni depuis ses assises successives de Nairobi (1947), Alger (1952), Livingstone (1955), Léopoldville (1959), Santa Cruz de Ténérife (1963), Dakar (1967), Addis Abeba (1971), Nairobi (1977) et Jos (1983);

Constatant que dans toute la zone bantu c'est au Gabon, pays du siège du CICIBA, que l'archéologie a connu ces dernières années les progrès les plus remarquables;

Le Premier Séminaire International des Archéologues du Monde Bantu, réuni à Libreville du 11 au 15 Décembre 1989, sous l'égide du CICIBA et avec le concours du PNUD et de l'UNESCO, recommande au Gabon de saisir l'occasion unique qui lui est offerte pour accueillir la dixième session de ce célèbre Congrès dont le rôle a été déterminant dans le développement de nos connaissances sur l'histoire de l'humanité et des civilisations africaines, depuis les origines; cette dixième session du Congrès serait un grand honneur pour le monde bantu tout entier et, en particulier, pour l'Afrique Centrale.

Fait à Libreville, le 15 Décembre 1989.

MOTION DE REMERCIEMENTS.

Messieurs Le Haut Commissaire,
Le Directeur Général Adjoint du CICIBA,
Le représentant du PNUD,
Honorables invités et collègues,

Nous archéologues ayant pris part aux travaux du Premier Séminaire International des Archéologues du Monde Bantu qui s'est tenu à Libreville du 11 au 15 Décembre 1989, sensibles à l'hospitalité dont nous avons été l'objet à Libreville, remercions le Président-Fondateur du Parti Démocratique Gabonais, Son Excellence EL HADJ OMAR BONGO, pour avoir accepté d'organiser ce Séminaire dans la capitale du Gabon, remercions également le Gouvernement et l'ensemble du Peuple Gabonais pour le soutien total et les excellentes conditions de travail qui ont permis la tenue et le succès de ce premier Séminaire.

Saisissons cette occasion pour réaffirmer notre appui au Centre International des Civilisations Bantu (CICIBA).

Fait à Libreville, le 15 Décembre
1989,

Les participants au Premier
Séminaire International des
Archéologues du Monde Bantu
organisé à Libreville du 11 au 15
Décembre 1989.